



Genève, le 27 août 2024

Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du Conseil d'Etat

Annonces de TX Group/Tamedia: le Conseil d'Etat déplore le fort impact sur la diversité de la presse et les pertes massives d'emploi

Le Conseil d'Etat a pris connaissance avec consternation des décisions annoncées ce mardi 27 août par TX Group/Tamedia, qui édite notamment la Tribune de Genève. Il regrette ces nouvelles mesures et leurs impacts concrets. Il déplore que TX Group/Tamedia n'ait procédé à aucune concertation en amont de cette décision qui affecte durement le paysage médiatique ainsi que son personnel.

Ce mardi 27 août, le Conseil d'Etat a pris connaissance avec consternation des nouvelles mesures de restructuration annoncées par TX Group/Tamedia. Les décisions de l'entreprise éditrice de la Tribune de Genève frappent encore une fois très durement le monde des médias. En premier lieu, le gouvernement genevois s'associe à l'inquiétude des collaboratrices et collaborateurs, qui sont soumis à de fortes pressions et à de lourdes incertitudes en raison des plans d'économies et du nombre élevé de licenciements prévus.

Le Conseil d'Etat saisit parfaitement les enjeux auxquels le secteur des médias est confronté, notamment en raison de la transition numérique qui affecte par ailleurs l'ensemble de la société. Toutefois, il déplore la stratégie de TX Group/Tamedia qui, depuis de nombreuses années, aboutit à des pertes massives d'emploi ainsi qu'à un appauvrissement de la diversité et de la qualité de la presse.

Les orientations stratégiques formulées ce 27 août menacent, à terme, l'existence de la Tribune de Genève et l'identité même de l'information genevoise au sein du groupe, ce que le Conseil d'Etat condamne fermement. Il tient à souligner que la presse, pilier d'une démocratie forte, ne peut être gouvernée par de simples considérations financières, comme un bien de consommation ordinaire. Ainsi, il redoute les conséquences très concrètes des mesures annoncées par TX Group/Tamedia sur la qualité et la diversité de l'information, ainsi que sur l'emploi.

Malgré des échanges réguliers entretenus avec les dirigeants de TX Group/Tamedia, le Conseil d'Etat regrette l'absence de concertation en amont des décisions de ce jour. Alors qu'une rencontre était d'ores et déjà prévue le 10 octobre prochain, il sollicitera qu'elle soit agendée plus rapidement afin d'évoquer la situation et de s'assurer que les dirigeants de TX Group/Tamedia assument pleinement leurs responsabilités d'employeur.

Pour toute information complémentaire: Madame Nathalie Fontanet, présidente du Conseil d'Etat, par l'intermédiaire de Madame Emmanuelle Jaquet, cheffe du service communication et information de la

chancellerie d'Etat, T. 022 327 90 90.